

Montréal, le 30 janvier 2009

Direction principale - Projets de transport et
construction
855, rue Ste-Catherine Est, 16^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

Tél. : (514) 840-3000 poste 5215
Télec. : (514) 840-4211
C. élec. : bolullo.mathieu@hydro.qc.ca

Monsieur François Lafond
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Poste Anne-Hébert à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV
Note explicative concernant les contraintes techniques relatives aux aires
d'approche de l'aéroport Jean-Lesage**

Monsieur,

Les rencontres, discussions et échanges avec NAV CANADA en 2006-2007 dans le cadre du projet de poste Anne-Hébert à 315-25 kV et sa ligne d'alimentation à 315 kV avaient comme objectif urgent d'établir la limite ouest de la zone d'influence des aires d'approche de l'aéroport Jean-Lesage. C'est pourquoi plusieurs axes nord-sud (lignes 1, 2, et 3) hypothétiques (à ce moment, les inventaires environnementaux du milieu avaient à peine débuté et donc les tracés proposés par Hydro-Québec n'avaient tenu compte d'aucun élément sensible tel qu'habitations, érablières, impact visuel, etc.) ont été établis dans un secteur situé à l'est de la route de Fossambault entre le parc industriel François-Leclerc et la ligne 3110D. Les axes se rapprochaient successivement vers l'ouest jusqu'à la route de Fossambault (ligne 3).

À la suite de l'analyse de notre dossier, NAV CANADA a répondu par le biais de la correspondance annexée au présent document.

NAV CANADA

mentionne dans la correspondance que :

A)

« les lignes # 1 et # 2 sont inacceptables si elles ne respectent pas la hauteur maximale de 370 pieds ASL (above sea level) car elles auraient un impact important sur toutes les procédures en vigueur sur cette piste qui est la piste principale de l'aéroport de Québec. Les minima d'accès à cette piste par mauvais temps ne peuvent pas être augmentés. »

Explication : l'élévation du terrain naturel dans ce secteur varie entre 165 pieds et 265 pieds ASL. Si on ajoute un pylône d'une hauteur de 165 pieds, on atteint des valeurs de 330 pieds et 430 pieds ASL respectivement, ce qui dépasse la valeur limite de 370 pieds ASL.

B)

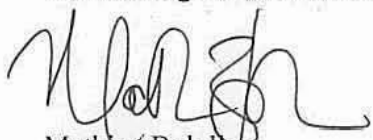
En ce qui concerne la ligne #3 (ligne qui correspond à un axe nord-sud tout près de la route de Fossambault), NAV CANADA mentionne dans sa lettre :

« la ligne # 3, qui est la plus éloignée, l'impact est moindre. Toutefois, si la hauteur maximale de la ligne est supérieure à 380' ASL, il y aura des impacts sur plusieurs approches et nous devons les modifier et éventuellement augmenter certains minima. Il s'agit là d'une contribution que nous sommes prêts à fournir pour la réalisation du projet d'Hydro-Québec. »

Dans ce secteur, l'élévation du terrain naturel varie de 230 à 265 pieds ASL. Si on ajoute un pylône d'une hauteur de 165 pieds, on atteint une valeur variant de 395 à 430 pieds ASL. NAV CANADA affirme qu'il serait possible d'augmenter certains minima, mais en considérant que les supports ne dépassent pas trop la hauteur permise. Or, nous sommes à même de constater que les supports implantés dans cette section dépasseraient toute la valeur établie de 380' par plusieurs dizaines de pieds.

À la lumière de ces informations, Hydro-Québec a établi que la limite ouest de la zone d'influence des aires d'approche de l'aéroport Jean-Lesage s'étendait dans un secteur situé un peu plus à l'ouest de l'axe de la route de Fossambault. Cette contrainte s'ajoutant aux fortes préoccupations du milieu en ce qui a trait à la présence d'une ligne dans des milieux bâtis et dans des unités de paysage très valorisées, Hydro-Québec a conclu qu'un tracé suivant l'axe de la route de Fossambault serait inacceptable.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.



Mathieu Bolullo
Administrateur ingénierie et approvisionnement
Gérance de projets - Lignes

p.j. Lettre NAV CANADA
Localisation sommaire des tracés

c.c. Dossier



May 11, 2007

Your file
New Anne-Hebert
Our file
07-0492

Mr. Pierre E. Tremblay
Hydro-Quebec
430 Rue Arduin
Beauport, Quebec G1C 5Y9

RE: Linear Structures: Transmission Line (N46° 45' 21.82" W71° 25' 01.88") - St-Augustin, PQ

Dear Mr. Tremblay,

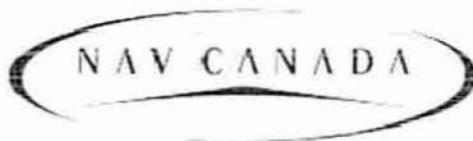
We have evaluated the captioned proposal and NAV CANADA has no objection to the project as submitted. I have attached comments from our Aeronautical Information Services (AIS) for your reference. They are as follows:

Les 3 lignes de transport projetées par Hydro-Québec sont dans la surface primaire de toutes les approches de la piste 06 à Québec ainsi que dans les surfaces de départ et d'approche interrompue de la piste 24. Elles traversent l'axe de la piste 06/24 pour la ligne la plus proche et débutent à proximité de l'axe de piste pour les 2 autres lignes situées plus à l'Ouest de l'aéroport. La ligne # 1 (Postes A - B), la plus proche du seuil de la piste 06, traverse l'axe de cette piste à environ 2590m/8498'/1.4NM du seuil de piste. La ligne # 2, qui est la ligne centrale, débute à environ 280m/919'/0.15NM de l'axe de la piste 06 et sa distance au seuil de la piste 06 est environ 3560m/11680'/1.92NM. La ligne # 3 (Poste D) a 3 segments. Les segments 1 et 3 sont perpendiculaires à l'axe de la piste 06 et le segment 2, qui les joint, est oblique per rapport à l'axe de piste. Le segment # 1, le plus éloigné du seuil de la piste 06, débute à environ 460m/1509'/0.248NM de l'axe de la piste 06 et à environ 5530m/18144'/2.99NM du seuil de la piste 06. Le segment # 2 débute à environ 2100m/1980'/1.13NM de l'axe de la piste 06 en se rapprochant obliquement du seuil de la piste 06 jusqu'au début du segment # 3. Le segment # 3, le plus proche du seuil de la piste 06, débute à environ 3350m/10991'/1.81NM de l'axe de la piste 06 et à environ 4720m/15486'/2.55NM du seuil de la piste 06. La hauteur AGL (Above ground level) maximale prévue des poteaux est 70m/230' et la hauteur ASL (Above sea level) est inconnue mais variable en fonction du relief.

Impact potentiel des lignes électriques

Les trois lignes projetées auront un impact sur les procédures d'approche aux instruments sur la piste 06/24 si la hauteur des lignes dépasse 370' ASL c'est-à-dire 370' - 244' = 126' au dessus de l'altitude du seuil de la piste 06. L'altitude ASL du seuil de la piste 06, qui est le point de référence de notre évaluation, est 244'. Vu la proximité du seuil de la piste 06, les lignes # 1 et # 2 sont inacceptables si elles ne respectent pas la hauteur maximale de 370' ASL car elles auraient un impact important sur toutes les procédures en vigueur sur cette piste qui est la piste principale de l'aéroport de Québec. Les minima d'accès à cette piste par mauvais temps ne peuvent pas être augmentés. En ce qui concerne la ligne # 3, qui est la plus éloignée, l'impact est moindre. Toutefois, si la hauteur maximale de la ligne est supérieure à 380' ASL, il y aura des impacts sur plusieurs approches et nous devons les modifier et éventuellement augmenter certains minima. Il s'agit là d'une contribution que nous sommes prêts à fournir pour la réalisation du projet de l'Hydro-Québec.

Let me emphasize however that our assessment is limited to the impact of the proposed physical structure on the air navigation system and installations. Industry Canada addresses any spectrum management issues that may arise from your proposal and consults with NAV CANADA engineering as deemed necessary.



Once a final route has been chosen we ask that you resubmit with map for final approval. In the event that you should decide not to proceed with this project or if the structure is dismantled, please advise us accordingly so that we may formally close the file.

NAV CANADA's land use evaluation is valid for a period of 12 months. It neither constitutes nor replaces any approvals or permits required by Transport Canada, Industry Canada, other Federal Government departments, Provincial or Municipal land use authorities or any other agency from which approval is required.

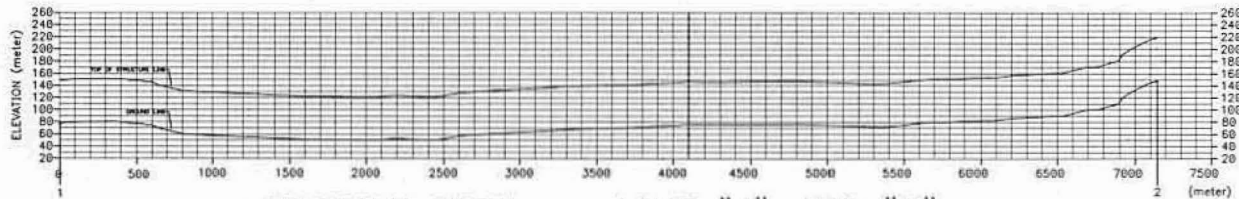
If you have any questions, contact Darrell Perala by telephone at (613) 248-4118 or e-mail at peralad@navcanada.ca

Yours truly,

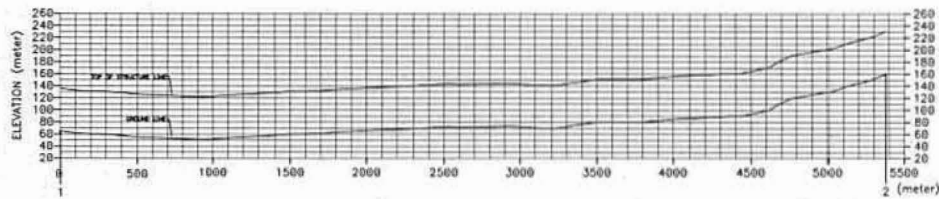
A handwritten signature in dark ink, appearing to read "D. Perala".

Darrell Perala
for
Tom Hollinger
Manager, Data Collection
Aeronautical Information Services

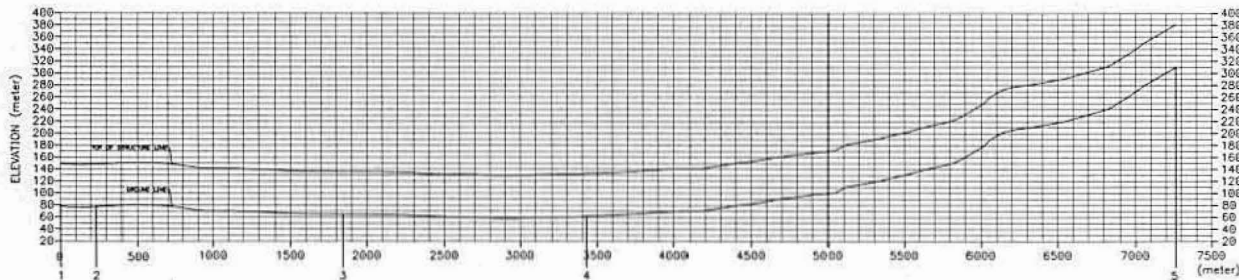
cc Raymond Lambert, Quebec Region, Transport Canada



PROFILE VIEW -- LINE "A" AND "B"



PROFILE VIEW -- LINE "C"



PROFILE VIEW -- LINE "D"

